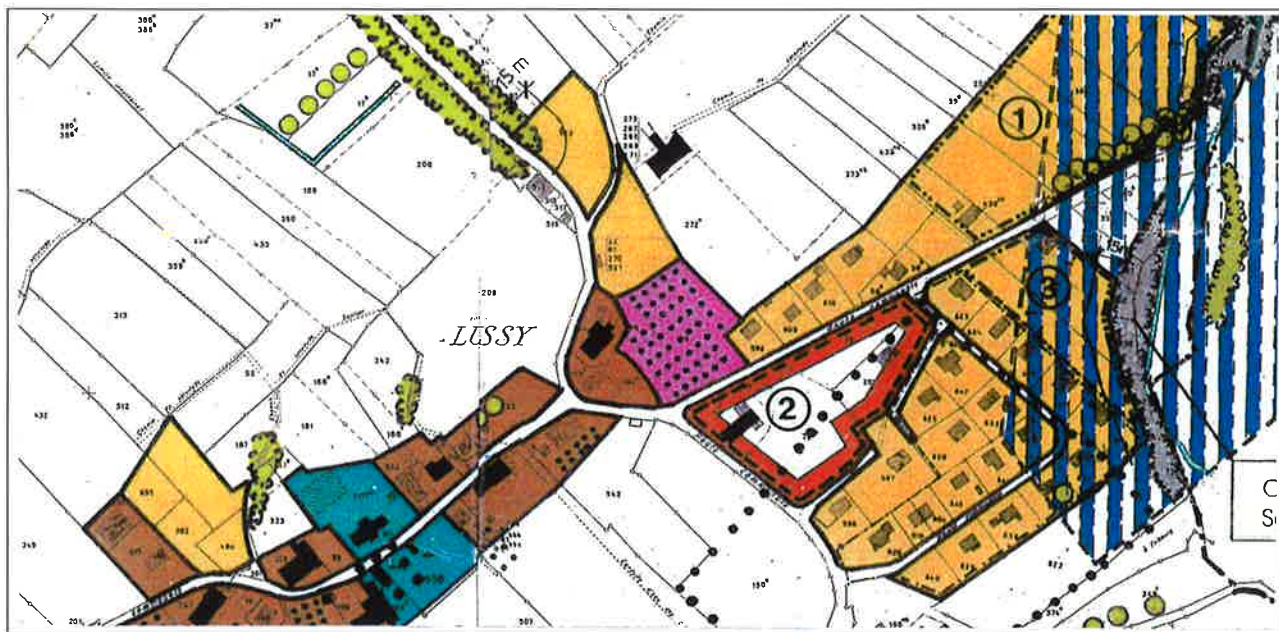
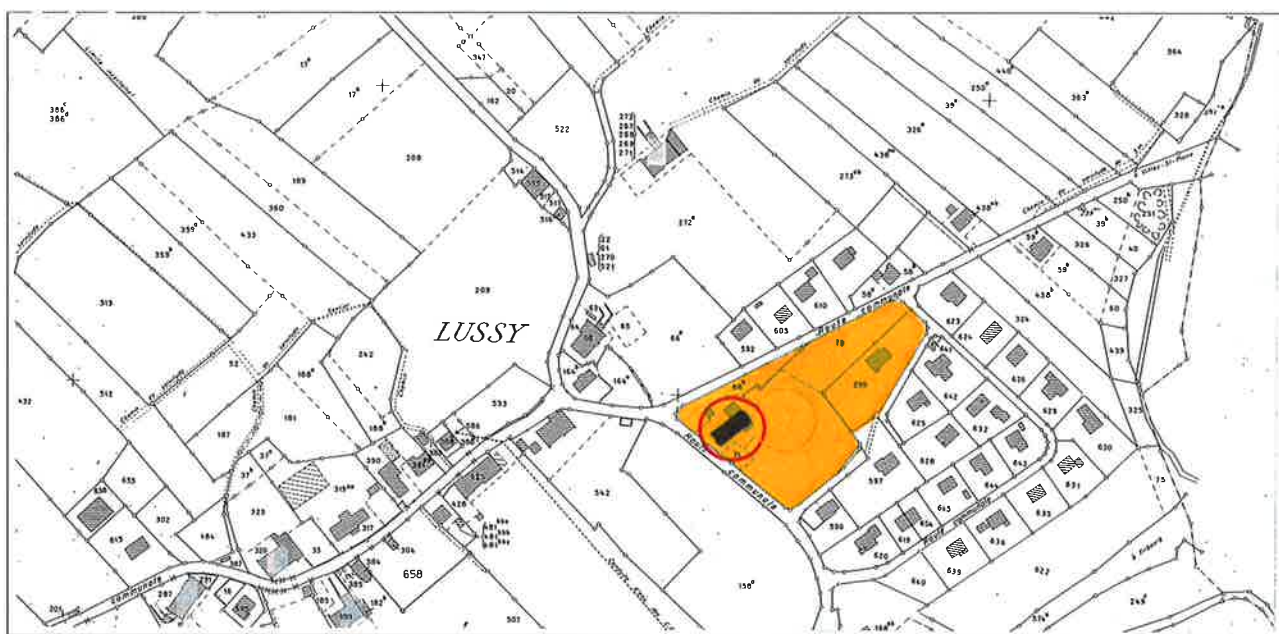


ETAT AVANT MODIFICATION



MODIFICATION DE L'AFFECTATION



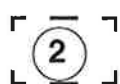
LEGENDE



Zone résidentielle
à moyenne densité



Zone résidentielle
à faible densité



Plan d'aménagement de détail
à établir

(plan de groupement cf. art 16 et fiche de mesure 11)



Bâtiment au bénéfice de l'article
57, al. 5 RELATeC (rappel fiche de mesure 8)

dossier modifié
voir approbation DAEC 4 mai 2004

APPROBATION

Soumis à l'enquête publique

du : au : 29 août 2003 au 29 septembre 2003

Au nom du Conseil communal

La secrétaire :



Le Syndic :



Adopté par le Conseil communal de Lussy
dans sa séance du :

6 octobre 2003

Au nom du Conseil communal

La secrétaire :



Le Syndic :



Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions

Fribourg, le 04 MAI 2004



Le Conseiller d'Etat, Directeur

